



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027038

HAL Id: hceres-02027038

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027038>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001136

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

L'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) d'Amiens propose une mention Informatique dans le cadre de son offre de formation licence Sciences, technologies, santé (STS). Cette mention permet principalement une poursuite d'études en master d'informatique, notamment la mention Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) de l'UPJV. Trois parcours sont proposés à partir de la deuxième année de licence : Informatique, Méthodes informatiques appliquées à la gestion d'entreprises (MIAGE), et Biologie et santé. Le premier parcours est généraliste et s'articule avec la spécialité Ingénierie des systèmes et réseaux informatiques du master STIC. Le parcours MIAGE est décliné en trois versions : formation initiale, formation ouverte à distance pour les étudiants éloignés géographiquement et reprise d'études longues pour les étudiants issus de cursus professionnalisant court type DUT ou BTS. Le troisième est un nouveau parcours et devrait permettre une poursuite d'études dans la spécialité Biologie et santé de la mention STIC du master de l'UPJV.

La première année de licence est commune avec quatre autres mentions du domaine STS : Mathématiques, Physique, Chimie et Sciences de la vie et de la Terre (SVT) et permet de suivre des enseignements relevant des cinq disciplines ; le choix de la mention ne devrait s'opérer qu'à l'issue du deuxième semestre.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (2009/2010)	95
Nombre d'inscrits en L2 (2009/2010)	58
Nombre d'inscrits en L3 (2009/2010)	90
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	37 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	72 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Informatique de l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens propose une formation généraliste et à caractère technologique dans la discipline de l'informatique en lien avec la biologie et la gestion des entreprises. Trois parcours sont proposés : Informatique, MIAGE et Biologie et santé. L'articulation avec les spécialités de la mention Informatique du master STIC de l'UPJV est cohérente. L'intitulé du dernier parcours semble restreint par rapport au projet pédagogique qui couvre les thèmes EEA de la mention Physique. Les liens avec les licences professionnelles ne sont pas explicités formellement bien qu'une réunion d'information au profit des étudiants soit organisée au début du semestre 4.

Les parcours se distinguent dès le semestre 3 bien qu'ils partagent près des deux tiers des enseignements sur l'ensemble de la deuxième année. La première année de licence est commune avec quatre autres mentions du domaine STS. Cependant, avec un tronc commun non disciplinaire, l'obligation de choisir deux enseignements fondamentaux dans la discipline de la mention dès le semestre 1, rend difficilement réaliste la réorientation vers une autre mention en cours ou à l'issue de la première année.

Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite sont complets et s'appuient sur plusieurs actions classiques telles que l'orientation active (procédure post-bac), les enseignements de mise à niveau pour mieux intégrer les flux extérieurs, le soutien individualisé pour les étudiants en difficulté, l'enseignant référent, la semaine d'accueil au semestre 1, la méthodologie de travail universitaire. La réunion d'information avec les responsables du master ou les licences professionnelles et l'unité d'enseignement de type « Projet professionnel personnalisé » complètent le dispositif d'aide à l'orientation qui s'appuie sur des services d'information de l'Université. Le stage en fin de cursus n'est malheureusement obligatoire que dans le parcours MIAGE.

L'évaluation de la formation et des enseignements fait l'objet d'un bilan semestriel par une commission paritaire enseignants-étudiants. Le pilotage s'appuie principalement sur les responsables d'années. Les modalités de gestion des parcours qui s'étalent sur deux années ne sont pas explicitées.

- Points forts :

- L'offre de formation est lisible et les thèmes des parcours sont bien identifiés.
- Le pilotage de la première année est assuré par une équipe pluridisciplinaire.
- L'ouverture à l'international à travers le parcours e-Miage (formation ouverte à distance) est un atout pour la visibilité de la mention.
- L'acquisition des compétences transverses s'appuie sur des enseignements obligatoires.

- Points faibles :

- La réorientation au cours de la première année vers et depuis les autres mentions n'est pas évidente, malgré la proposition d'un seul portail.
- Le projet pédagogique n'accorde pas une place suffisante à l'informatique « fondamentale ».
- L'articulation avec les licences professionnelles n'est pas explicité formellement.
- Les fiches d'UE pour le parcours Biologie et santé ne semblent pas jointes au dossier.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Malgré un portail commun à cinq mentions proposé en première année, la structure pédagogique devrait amener les nouveaux étudiants à faire des choix disciplinaires dès le premier semestre, ce qui ne devrait pas être très favorable aux réorientations entre les mentions du portail. Il convient de modifier le projet pédagogique proposé en tenant compte davantage de l'informatique fondamentale.